

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Date de convocation : 22/05/2025

Secrétaire de séance : Thérèse JONGMANS

L'an deux mille vingt-cinq et le 27 Mai, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, DONZEL Jérôme, FEITH Jérôme, FIAMENGHI Martine, JONGMANS Thérèse LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe.

Absente : LINETTE Séverine.

N° 22-2025 : Convention entre la Communauté de Communes Cœur de Savoie et la commune pour un chantier jeunes.

Dans le cadre de l'organisation de chantiers d'été, la Communauté de Communes Cœur de Savoie peut intervenir comme prestataire de service pour le compte de la commune de Ste-Hélène-du-Lac pour la mise à disposition de personnels âgés de 16 ans minimum régulièrement déclarés dans le but de réaliser du désherbage, tailles de massifs, haies, ainsi que d'autres petits travaux situés sur la commune de Ste-Hélène-du-Lac.

Mme Le Maire propose de signer la convention avec la Communauté de Communes Cœur de Savoie pour un chantier de 5 jeunes maximum du 30/06/2025 au 04/07/2025 pour 28 heures.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte la proposition de Mme Le Maire.
- Charge Mme Le Maire de signer la convention avec la Communauté de Communes Cœur de Savoie.

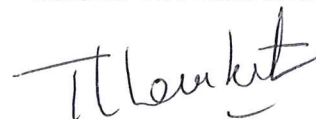
Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 27 Mai 2025.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,
Thérèse JONGMANS



Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le
Publié ou Notifié le